

L'actuel plan d'investissement a été adopté par le gouvernement précédent en 2020, et prévoyait une liste d'investissement par commune.

Cependant l'exécution de ce plan a révélé une sous-estimation de certains besoins, des écarts importants dans les moyens alloués ou encore des niveaux de préparation insuffisants.

Les travaux suivants n'ont pas pu être réalisés et seront réintégrés à l'analyse des priorités du futur Plan Infrastructures qui succédera à l'actuel PIMPT 2020-2026.

Voirie	Commune	Intitulé du projet	Année Engageme
N059000	MORLANWELZ	Création d'accotements, sécurisation des obstacles latéraux et placement d'un cheminement cyclo-piétons	-

Pour le surplus, j'invite l'honorable membre à se référer à la réponse publiée à sa question écrite n°1262 portant sur la même thématique.